



REPOWEREU: UN PLAN EUROPÉEN POUR SORTIR DE LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

Mesures de la Commission européenne durant le mandat 2019-2024

- Dès mai 2022, en réponse à la guerre d'agression de la Russie en Ukraine, la Commission a proposé le programme REPowerEU, fondé sur :
 - la diversification des sources d'approvisionnements, hors Russie
 - les économies d'énergie
 - · la production d'énergie renouvelable
- ✓ Un plan couronné de succès :
 - l'UE a réduit sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes : les importations de gaz russe sont passées de **45**% de nos approvisionnements en 2021 à **15**% en 2023
 - Les États membres se sont accordés pour réduire leur demande de gaz de manière volontaire de **15%**, et finalement l'UE a réduit sa consommation de gaz de **18%** entre août 2022 et mars 2024
 - La production et l'installation des capacités d'énergie renouvelable a atteint des records en 2022 : pour la **1ère fois**, l'UE a produit plus d'électricité d'origine renouvelable que d'origine fossile (**39%**)
- Pour faire face aux risques de rupture d'approvisionnement et à la flambée des prix du gaz, la Commission a également pris les mesures suivantes :
 - Obligation de remplissage des stocks de gaz à hauteur de 80% (objectif dépassé: 90% en 2023)
 - Plateforme d'achat commun de gaz, pour renforcer le pouvoir de négociation de l'Union
 - Réforme du fonctionnement du marché de l'électricité, afin de dé-corréler les prix de l'électricité de ceux du gaz
- Enfin, l'Union européenne a mobilisé près de 300 milliards d'euros (72 milliards de subventions, et 225 milliards de prêts) pour financer les investissements et réformes nécessaires à la concrétisation des objectifs de REPowerEU, à travers les plans de relance et de résilience.

En France:

• Avec **2,8 milliards d'euros**, la Facilité pour la Relance et la Résilience soutiendra les réformes et investissements suivants en France :



294 millions €

pour **décarbonner** l'industrie



651 millions €

pour investir dans l'hydrogène renouvelable et zéro fossile



100 millions €

pour la rénovation **énergétique** des **bâtiments publics**



1 9 Md £

pour le dispositif MaPrimeRenov

• Trois réformes : la loi d'accélération des énergies renouvelables pour faciliter et accélérer le déploiement des investissements ; le nouveau Secrétariat Général à la Planification Ecologique pour améliorer la coordination et la mise en œuvre de la transition énergétique et climatique ; le plan de sobriété énergétique pour réduire la consommation d'énergie de 10% en 2024 par rapport à l'hiver 2018-2019

